

Pour un meilleur accès aux soins

Un dispositif de soins bucco-dentaires pour handicapés va ouvrir à la fondation Georges-Coulon au Grand-Lucé.

Isabelle JULIEN
isabelle.julien@maine-libre.com

Il y a des gens qui font bouger les lignes, Daniel Lesschaeve est de ceux-là. Grâce à l'association Cosia 72 qu'il préside, les personnes en situation de handicap vont bientôt bénéficier d'un cinquième dispositif de soins bucco-dentaires à la fondation Georges-Coulon au Grand-Lucé à partir du 1^{er} trimestre 2019.

Sous anesthésie générale à La Ferté-Bernard

Un dispositif de soins existe actuellement depuis 2017 au Lude, à l'EPSM d'Allonnes, au centre de l'Arche de Saint-Saturnin et au centre hospitalier de La Ferté-Bernard. « Les interventions effectuées par un chirurgien-dentiste et l'assistant se font sous Meopa (gaz hilarant, NDLR) à l'EPSM, au Lude et au centre de l'Arche. À l'hôpital de La Ferté-Bernard, elle se pratique sous anesthésie générale qui est la seule solution pour certaines personnes compte tenu du handicap ou des soins à réaliser ».

Lors de ces interventions, le chirurgien-dentiste est aidé d'un(e) assistant(e) formé(e) à l'approche psychologique des personnes handicapées. « Vous imaginez que ce que peut produire chez un jeune autiste de venir pour la première fois dans un cabinet dentaire... », interroge Daniel Lesschaeve.

D'abord au Lude

Quand il évoque les difficultés d'accès aux soins bucco-dentaires pour des personnes handicapées, Daniel Lesschaeve sait de quoi il parle. Il est papa d'un fils autiste, lourdement handicapé.

500 prises en charge en 2018

Révolté il y a quelques années par plusieurs scandales de jeunes handicapés qui devaient attendre des mois avant de se faire soigner, le Sarthois a décidé de mettre en place dans la Sarthe des dispositifs dédiés et adaptés qui fonctionnent depuis 2017. Cela a commencé à raison d'une demi-journée au centre hospitalier du Lude pour se développer peu à peu. « Fin 2018, on arrivera à 500 prises en charge dans les dispositifs dédiés en 2018 dont 153 sous anesthé-



Saint-Saturnin. Lors d'un soin bucco-dentaire en septembre 2017.

Photo archives ML - Yvon LOUË

sie générale. Pour une prise en charge sous anesthésie générale à La Ferté-Bernard, il faut compter quatre semaines, au CHU de Nantes, c'est entre dix-huit mois et deux ans. En Sarthe, nous pouvons répondre à une urgence sous huit jours ».

Cinq chirurgiens-dentistes sont impliqués dans le dispositif sarthois

plus un qui conseille. « Il faudrait une dizaine de chirurgiens dentistes pour pouvoir répondre à la demande pour les personnes handicapées, très âgées ou dépendantes », souligne Daniel Lesschaeve.

LE CHIFFRE

20 %

D'ESPÉRANCE DE VIE EN MOINS

Telle peut être la conséquence d'une

mauvaise santé bucco-dentaire, selon un rapport médical. Une mauvaise santé bucco-dentaire a une incidence sur le système immunitaire et respiratoire, l'alimentation et la qualité de vie (douleur, stress, sommeil). Elle peut générer des affections de longue durée. « Un enfant handicapé a quatre fois plus de

risques d'avoir des problèmes bucco-dentaires, notamment à cause de certains types de médicaments, et deux fois moins de chances d'accéder aux soins. On inflige la double peine aux personnes handicapées », martèle Daniel Lesschaeve.

Travailler sur la prévention

Maintenant que le dispositif de soins pour parer au plus urgent est fonctionnel, Daniel Lesschaeve veut développer la prévention. « On intervient dans 90 % des cas pour du curatif. La plupart du temps les soins arrivent trop tard : il faut arracher les dents. Il y a des personnes handicapées de 30-40 ans qui ont 15 à 20 dents en moins ».

Caméra intra-orale

Le président de Cosia 72 estime qu'il faudrait un suivi tous les six mois. Il est actuellement en train de mettre en place un programme de dépistage intitulé « Teledents ». Ce dépistage se ferait à l'aide d'une caméra

intra-orale de la taille d'une brosse à dent électrique. Reliée à un smartphone ou à un portable, elle permet de prendre des clichés qui sont transmis à un chirurgien-dentiste. Après examen, celui-ci oriente si besoin le patient vers un praticien. Ce dispositif doit s'accompagner, pour Daniel Lesschaeve, d'une formation pour les aidants familiaux ou professionnels à l'hygiène bucco-dentaire. L'association est à la recherche de mécènes pour soutenir ce projet.

Cosia 72 (Collectif santé interassociations 72) : cosia72.fr, 02 44 02 19 34 ; 06 76 05 79 54, d.lesschaeve@cosia72.fr



Daniel Lesschaeve présente la caméra intra-orale.

Photo ML

À SAVOIR

Pourquoi une telle situation

Pour Daniel Lesschaeve, la mauvaise prise en charge des personnes handicapées, très âgées ou dépendantes tient à plusieurs raisons. Au 31 décembre 2017, la Sarthe comptait 36 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants soit 212 chirurgiens-dentistes libéraux (y compris orthodontie). En France, cette densité était de 56 chirurgiens-dentistes pour 100 000 habitants (1). L'accessibilité aux personnes à mobilité dans les cabinets dentaires est aussi un problème. « Il y a

également un manque évident de formation des chirurgiens-dentistes sur le handicap. Le temps de soin avec une personne handicapée peut durer jusqu'à à une heure trente... pour le même tarif ». Quant au gaz Meopa, il n'est pas remboursé par la Sécurité sociale et son utilisation lors d'une intervention coûte 90 €. « Dès lors très peu de chirurgiens-dentistes s'équipent car ils savent que peu de patients pourront déboursier cette somme ».

(1) Source : CPAM de la Sarthe